



VILLE de RODEZ

COMMUNICATION DE DOCUMENT(S) ADMINISTRATIF(S)  
Demande de consultation / reproduction

L'accès aux documents administratifs est régi par les lois  
du 17 juillet 1978 et du 12 avril 2000

N° .....

M  Mme Prénom : ..... Nom : .....

OU Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... E-mail : .....

Date de la demande : .....

**1. Liste des documents à consulter \* :**

- 
- 
- 
- 

La consultation se fait à l'Hôtel de Ville - 12 000 RODEZ, aux horaires habituels d'ouverture.

**2. Liste des documents à reproduire \* :**

- 
- 
- 
- 

Modalités de transmission souhaitées :

- Envoi par courrier électronique à l'adresse ci-dessus renseignée
- Envoi postal à l'adresse ci-dessus renseignée
- Mise à disposition à l'Hôtel de Ville - 12 000 RODEZ

\* Le demandeur doit formuler sa demande de façon précise.

**3. Vos engagements :**

Je certifie avoir pris connaissance des lois mentionnées ci-dessus.

Je m'engage à faire usage des informations obtenues conformément aux dispositions légales et à ne pas les utiliser à des fins commerciales ni contraires à l'ordre public.

Date :

Signature :

- À déposer à L'Hôtel de Ville - 12 000 Rodez

OU - A retourner par courrier postal à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville- Direction de l'administration générale - BP 31 19 - 12031 RODEZ Cedex 9

COMMUNICATION DE DOCUMENT(S) ADMINISTRATIF(S)

N° .....

- Accusé de réception -

Par la présente, j'accuse réception du (des) document(s) demandé(s) ci-dessus référencé(s).

A Rodez, le ...../...../ 2013

Signature :